

REPUBLIQUE FRANCAISE



COMMUNE DE SERMAMAGNY
33 Grande rue
90300 SERMAMAGNY
03.84.29.21.37
mairiedesermamagny@wanadoo.fr

La Carte Avantages Jeunes



Le Conseil Municipal a décidé de renouveler l'opération pour l'année 2022/2023. La carte sera offerte aux jeunes âgés de 12 à 18 ans et, étendue jusqu'à l'âge de 25 ans (sous réserve de scolarisation ou apprentissage).

Pour pouvoir en bénéficier, il faut au préalable s'inscrire en Mairie en retournant le coupon réponse ci-dessous ou par mail à l'adresse suivante : mairiedesermamagny@wanadoo.fr, impérativement avant le 15 Juillet 2022.

Dès la réception des cartes, une information précisant les modalités de retrait vous sera adressée par courrier.



.....
***Inscription carte avantages jeunes à remettre au secrétariat de Mairie
impérativement avant le 15 Juillet 2022.***

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

N° téléphone obligatoire :

Adresse mail :